

## L'eau est un bien précieux !

La maîtrise locale du cycle de l'eau, le respect de son bon état écologique et le maintien de la qualité des rejets vers les milieux naturels sont essentiels aux habitants et aux entreprises du territoire.

La loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la république) oblige les communes au transfert des compétences « eau » et « assainissement des eaux usées » vers les groupements de communes pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020 au plus tard.

Les élus de Morlaix Communauté ont voté le 9 mai dernier un transfert anticipé au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : une décision qui fait suite à la réflexion menée sur le sujet par Morlaix Communauté depuis 2012, dans l'idée de construire un service commun dans les meilleures conditions possibles (organisation, finances, prise en compte des situations locales...).

Morlaix Communauté s'est engagée à mener à leur terme les programmes d'investissements prévus, à prendre en compte les savoir-faire des structures syndicales et communales en la matière, notamment par le transfert d'agents, et à maintenir les modes de gestion des services jusqu'à échéance des contrats en cours.

**Le service Eau & Assainissement de Morlaix Communauté : qu'est-ce qui change pour vous ?**

### **Tarification**

Assujettie aux limites communales jusqu'en 2020, elle évoluera en fonction des travaux réalisés. À partir de 2020 et jusqu'en 2028, les tarifs convergeront vers un prix de l'eau uniforme sur l'ensemble du territoire communautaire.

### **Interlocuteur**

- Pour les habitants des communes en gestion déléguée, rien ne change, ils continuent à s'adresser aux délégataires.
- Pour les habitants des communes en gestion directe, l'interlocuteur est désormais Morlaix Communauté, où, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, une équipe de 22 agents sera mobilisée pour assurer le fonctionnement du service, 3 rue Yves Guyader, ZA de La Boissière à Morlaix

#### *Communes en régie directe pour l'eau*

Le Cloître Saint-Thégonnec, Locquénolé, Taulé, Plounéour-Menez, Saint-Thégonnec-Loc Eguiner.

#### *Communes en régie directe pour l'assainissement*

Botsorhel, Garlan, Lannéanou, Le Cloître Saint-Thégonnec, Locquénolé, Pleyber-Christ, Plouégat-Guerrand, Plouégat-Moysan, Plouézoc'h, Plougouven, Plounéour-Ménez,